

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 2 octobre 2018 à 19 h 31  
777, boul. Marcel-Laurin**

---

**CA18 08 0491**

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 2 octobre 2018, à 19 h 31, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa  
Les conseillers de Ville : Aref Salem  
Francesco Miele  
Le conseiller d'arrondissement : Jacques Cohen  
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, agissant à titre de secrétaire-substitut.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

---

**CA18 08 0492**

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 octobre 2018.

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 octobre 2018.

**ADOPTÉ.**

---

**CA18 08 0493**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1184902003 relatif au budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement.

ATTENDU l'article 143.2 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un budget;

ATTENDU que la cible de revenus de l'arrondissement pour 2019 est établie à 5 080 500 \$, que le budget de dépenses est de 70 967 100 \$ et que les transferts centraux nets sont de 52 682 400 \$;

ATTENDU que la Ville cède à l'arrondissement un espace fiscal qui représente 0,05 \$ du 100 \$ d'évaluation pour un revenu de taxation de 8 838 200 \$ et qu'afin de poursuivre les priorités identifiées, l'arrondissement adoptera une taxe spéciale de 0,0247 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui représentera un revenu de taxation de 4 366 400 \$;

ATTENDU que pour l'année 2019, l'arrondissement imposera une taxe relative aux services au taux de 0,0747 \$ du 100 \$;

ATTENDU que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget de fonctionnement a été dûment convoquée le 21 septembre 2018 dans le journal Le Devoir;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;**

D'adopter le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

**ADOPTÉ.**

---

**CA18 08 0494**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1184893021 relatif à l'adoption de la structure organisationnelle et de l'organigramme 2019 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU l'exercice budgétaire et de la planification de main-d'œuvre 2019;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, la structure organisationnelle et l'organigramme 2019 de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ADOPTÉ.

---

**CA18 08 0495**

Soumis sommaire décisionnel numéro 11842410004 relatif au programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021 de l'arrondissement;

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021 respecte l'enveloppe budgétaire transmise par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2019, 2020 et 2021;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver la liste des projets inscrits;

Proposé par le conseiller Francesco Miele ;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement associés à ces projets pour 2019, 2020 et 2021 et d'en autoriser la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.
- 2.- D'approuver le texte *Faits saillants des investissements prévus pour 2019, 2020 et 2021* qui accompagne le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement.

ADOPTÉ

---

**CA18 08 0496**

Période de questions du public débute à 20 h 23

Aucune question n'a été posée

---

**CA18 08 0497**

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance extraordinaire à 20 h 23.

ADOPTÉ.

---

Maire

---

Secrétaire-substitut

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 novembre 2018.

---